#### REPUBLIQUE FRANCAISE

## RIOM LIMAGNE ET VOLCANS (PUY-DE-DOME)

### EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL de COMMUNAUTE de COMMUNES

# Effectif légal du Conseil de Communauté :

61

Nombre de Conseillers en exercice : 61

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 60

Nombre de votants : 60

Date de convocation : 13 décembre 2017

Date d'affichage du compte-rendu : 27 décembre 2017

#### Objet:

Zone d'aménagement concertée (ZAC) le Biopôle : cession d'une parcelle à l'entreprise TELFAX

#### Délibération n°22.2

L'AN deux mille dix-sept, le 19 décembre, le conseil communautaire, convoqué le 13 décembre 2017 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

#### PRESENTS:

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON. M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, titulaires.

Mme Florence PLUCHART, suppléant.

#### **ABSENTS EXCUSÉS:**

Absents représentés ou suppléés :

- M Gérard CHANSARD, conseiller communautaire unique de CHARBONNIERES-LES-VARENNES, remplacé par Mme Florence PLUCHART, conseiller communautaire suppléant
- M André CHANUDET, a donné pouvoir à Mme Nadine BOUTONNET
- M Philippe COULON, a donné pouvoir à M Gérard DUBOIS
- Mme José DUBREUIL, a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA
- M Stéphane FRIAUD, a donné pouvoir à M François CHEVILLE
- M Jean-Christophe GIGAULT, a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- M Didier IMBERT, a donné pouvoir à M Fabrice MAGNET
- Mme Françoise LAFOND, a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- Mme Emilie LARRIEU, a donné pouvoir à Mme Catherine VILLER-MICHON
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à Mme Régine PERRETON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD

#### Absent:

- M José BELDA

<> <> <> <> <> <> <> <> <> <> <> <> Secrétaire de Séance :

M Claude BOIL Applies de réception en préfecture 063-200070753-20171219-DELI20171219222

Date de télétransmission : 27/12/2017 Date de réception préfecture : 27/12/2017

# Rapport n°22.2 – Zone d'aménagement concertée (ZAC) le Biopôle : cession d'une parcelle à l'entreprise TELFAX

M. CHAUMONT, dirigeant de la société TELFAX à Clermont-Ferrand, a émis le souhait de se porter acquéreur d'une parcelle d'approximativement 4000 m² située sur la ZAC du Biopôle, à proximité du pôle de services, rue Marie Curie pour la réalisation d'un datacenter.

Ce lot sera à prendre dans les parcelles YN 193 et YN 238 pour lesquelles un document d'arpentage est en

cours de réalisation.

La cession est envisagée moyennant un prix de 25 € HT / m², soit un prix global approximatif de 100 000 € HT.

La vente a reçu un avis favorable du service des domaines le 24 novembre 2017.

Le compromis de vente intègrera les conditions suspensives d'obtention :

- du permis de construire correspondant,

- des financements et prêts requis.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité,

 autorise le Président ou son représentant à céder une parcelle de terrain à M. CHAMONT représentant la société TELFAX ou toute entreprise qui s'y substituerait, d'une superficie d'environ 4000 m² sur la ZAC du Biopôle Clermont Limagne, au prix de 25 € HT / m²,

- autorise le Président ou son représentant à signer le compromis, l'acte de vente et tout

document relatif à cette transaction.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme. A Riom, le 20 décembre 2017

Le Président

Frédéric BONNICHON



Date de télétransmission : 27/12/2017 Date de réception préfecture : 27/12/2017